



## Stagiaire non fumeur

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 30 juillet 2007

---

Je fais un stage dans une entreprise et un grand nombre de salariés fument dans les bureaux, les couloirs et ont réservé une salle fumeur seulement celle-ci sert aussi de refectoire. Tous les soirs, je rentre avec les narines qui piquent, la tête qui cogne. J'en ai déjà parlé mais ils m'ont changé de poste (soit 1 m de différence). Le matin déjà j'ai le nez qui pique car certains bureaux sont enfumés et les portes communiquant entre eux doivent rester ouvertes. Que dois-je faire parce que je n'en peux plus ? dois je quitter mon stage dans ce cas cela aura des répercussions sur ma note de stage

### Réponse :

- Téléphonnez à l'inspection du travail qui a désormais autorité pour constater et réprimer ce type d'infraction. Insistez sur vos troubles de santé
- Vous pouvez, si vous le souhaitez, leur demander de protéger votre anonymat.